

# BULLETIN D'INSCRIPTION ADULTES BY THE WAY VENELLES 2022-2023

valable du 01/09/2022 au 31/08/2023

MERCI DE RENSEIGNER **TOUTES LES INFORMATIONS** DEMANDEES  
EN MAJUSCULES et 1 bulletin par adhérent

NOM ADHERENT																	
PRENOM ADHERENT																	
ADRESSE																	
CODE POSTAL																	
VILLE																	
DATE DE NAISSANCE								/									
SEXE	<input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/> FEMME																
EMAIL													@				
TEL FIXE																	
TEL MOBILE																	
PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE PB																	
TEL MOBILE																	



**ASSURANCE RAQVAM MAIF Associations et Collectivités**  
Toutes les activités pratiquées au sein de l'association sont garanties.  
Les contrats d'assurance sont à votre disposition sur simple demande.

J'accepte le droit à l'image (photos ou vidéos pouvant être diffusées sur notre site web, page Facebook ou sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir les activités de l'association)

J'ai lu et j'accepte le Règlement Intérieur de By The Way Venelles (consultable sur notre site Internet).

Date :

Signature :

## ADHESION ANNUELLE 2022-2023

TYPE ADHESION ET TARIF	<input type="checkbox"/> FAMILLE	INDIVIDUELLE	
		<input type="checkbox"/> TARIF PLEIN	<input type="checkbox"/> REDUIT *
	30,00 €	20,00 €	15,00 €

### PARTICIPATION AUX SEANCES HEBDOMADAIRES

SALLE : TRIBOULET	JOUR :	HORAIRE :	
NB SEANCES PAR SEMAINE	1 SEANCE	CHOIX	≥ 2 SEANCES
TARIF PLEIN	350,00 €		<b>FORMULE ILLIMITEE »</b> <b>500,00 €</b> <input type="checkbox"/>
TARIF REDUIT			
- à partir de la 2eme adhésion du foyer - étudiants ou demandeurs d'emploi*	320,00 €		

\* Pour pouvoir bénéficier du Tarif Réduit (étudiant ou demandeur d'emploi), fournir un JUSTIFICATIF AU MOMENT de votre adhésion.

**PARRAINAGE : Remise de 10€ offerte au parrain et au nouvel adhérent**

NOM DU PARRAIN							
OU NOM DU FILLEUL							

MODE DE REGLEMENT DES PARTICIPATIONS	CHOIX ET MONTANT
1 CHEQUE ANNUEL à l'ordre de l'Association By The Way Venelles	
3 CHEQUES TRIMESTRIELS (encaissés fin octobre – janvier – mai)	
10 CHEQUES MENSUELS (2 encaissés fin octobre puis 1/mois jusqu'à fin juin)	
1 Virement annuel (IBAN FR76 1027 8090 6500 0202 4840 164 – CMCIFR2A) en indiquant vos nom et prénom	
ANCV – Chèques vacances	
Autre : ESPECES, Pass Loisirs de Venelles (à demander au CCAS)	